

## CONSETEMENT MUTUEL ÉCLAIRÉ CHIRURGICAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Enfant :

Date de naissance :

Adresse :

doit être opéré(e) à la clinique ST ANDRE n° d'agrément : 540000354

Entrée LE

102, av. Jean JAURES  
54500 VANDOEUVRE  
Tél : 08 26 39 99 28

Nature de l'acte :

Type d'anesthésie prévue : anesthésie générale - anesthésie locale - neuroleptanalgie

Nombre de Jours d'arrêt de travail à prévoir :

HONORAIRES PREVUS : Dr ALLAMAGNY :

Cotation prévisible :

DEPASSEMENT D'HONORAIRES PAR RAPPORT AU TARIF SECURITE SOCIALE :

TOUTE INTERVENTION CHIRURGICALE COMPORTE UN CERTAIN POURCENTAGE DE RISQUES :

Hémorragie, infection, abcès, abcès cérébral, méningite, septicémie, risque d'infection nosocomiale, troubles fonctionnels transitoires ou définitifs (paralysie), échec.

Risques exceptionnels : déficit neurologique, paralysie, atteinte cérébrale, perte de la vision, de l'odorat, de l'audition, troubles cardio-vasculaires : infarctus, embolie pulmonaire, accidents allergiques, anesthésiques, insuffisance rénale, décès.

Information médicale avant intervention chirurgicale remise au patient : oui - non

Lors de la consultation pré-anesthésique, il sera réalisé une sérologie HIV (SIDA) HCV (hépatite C) HBS (hépatite E)

Je soussigné, \_\_\_\_\_, reconnais avoir reçu à ce sujet et sur les honoraires avant l'intervention prévue le \_\_\_\_\_ de la part du docteur Eric ALLAMAGNY, toute l'information souhaitée, simple, intelligible et loyale, sur les différents sujets ci-dessus mentionnés. Le bénéfice /risque a été discuté.

N'oubliez pas d'apporter les examens en votre possession (biologie, radiographies, scanner ...)

Le règlement du dépassement des honoraires vous sera demandé à la sortie de clinique et il vous appartient d'obtenir vous-même le remboursement auquel vous pouvez prétendre auprès de votre organisme de prise en charge. Si vous le souhaitez, je peux envisager avec vous, sur votre demande avant l'hospitalisation, des modalités particulières de règlement.

Devis valable trois mois à compter de ce jour.

Si vous avez besoin d'un certificat d'arrêt de travail, demandez-le dès votre entrée à la clinique.

Le Dr ALLAMAGNY reste à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaires ou un nouvel entretien avant l'intervention.

En cas d'urgence : appelez la clinique ST ANDRE 08 26 39 99 28

En cas d'extrême urgence : appelez le 15

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile le garantissant pour l'acte prévu.

DOCUMENT A ME RENVOYER COMPLETE ET SIGNE

Docteur Eric ALLAMAGNY

<https://www.allamagny-ork-nancy.fr/>